

Commune de PONT DE CHERUY

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

-----  
n°40/2020

L'an **deux mil vingt**, le 09 juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

**Présents** : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Sébastien **BLACHE**, Dimitri **KOKKINIDIS**, Mme Isabelle **ROUSSET**, M. Steve **BIANCHI**, Mmes Fadoi **AQADDOURI**, Caroline **FERRAND**, M. Florian **D'ANGELO**, Mme Catherine **LEPETIT**, MM. Lébicha **MANOUKIAN**, Axel **SIMIAN**, Mme Monique **RAVOUNA**, M. Jean-Pierre **DEBRAY**, Mme Farah **GUILLAUMONT**.

**Procurations** : Mme Danka **DRAGOJLOVIC** (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), M. Franck **LAURENT** (pouvoir à Mme Pauline **BON**), Mme Christine **TROUBA** (pouvoir à Mme Martine **BLACHE**), M. Anthony **NIAVET** (pouvoir à Mme Monique **RAVOUNA**).

M. Axel **SIMIAN** a été élu Secrétaire de séance.

---

**Objet : ASSOCIATIONS LOCALES – SUBVENTIONS 2020**

### Exposé du Maire

Je vous rappelle qu'une somme globale de 190 000 €uros a été inscrite au compte 6574 du Budget Primitif 2020, correspondant aux subventions que la commune entend attribuer à diverses associations, clubs sportifs et organismes locaux.

Je vous propose donc d'attribuer les subventions suivantes aux associations et organismes divers pour l'année 2020, en précisant qu'une convention sera signée avec le SOPCC Football et le SOPCC Basket, compte tenu des montants importants attribués à ces trois clubs sportifs et des seuils réglementaires prévus par la loi.

Voir tableau ci-après

Le Conseil est appelé à statuer.

ASSOCIATIONS	en Euros
Amicale des Sapeurs-Pompiers	2 900
Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Pont de Chérucy	800
Amicale des Bons Collectionneurs	260
Harmonie Eolienne	1 300
Amis des Arts	540
Société des Pêcheurs à la Ligne	220
Chorale la Clé des Chants	220
Club Aquariophilie	220
Anciens Marins	200
Médaillés Militaires	200
Anciens Combattants – UMAC	200
FNACA	200
FNAME	200
Association des Femmes Elues de l'Isère	200
Association des Résidents	200
Association des Anciens Maires	160
Billard Club Pontois	200
Sou des Ecoles	780
Foyer Socio-Culturel du Collège de Pont de Chérucy	350
Foyer Socio-Culturel du Lycée Professionnel	350
Association Sportive du Lycée Professionnel	250
Maison des Lycéens du Lycée la Pléiade	350
GALI (ex Travail et Amitié)	180
Secours Catholique	180
Association Familiale d'Aide à Domicile	550
Association Culturelle Arménienne	800
Amicale du Personnel	5 100
SOPCC Gymnastique	1 050
SOPCC Ski	1 050
Cyclo Sport Pont de Chérucy	1 600
<b>SOPCC Football (votée le 11 juin 2020)</b>	<b>30 000</b>
<b>SOPCC Basket (votée le 11 juin 2020)</b>	<b>70 000</b>
<b>SOPCC Rugby (votée le 11 juin 2020)</b>	<b>11 000</b>
Evasion Moto Club	300
Véritables Allumés de la Grimpe	500
Association Street Rullz	500
Comité de Jumelage	2 800
<b>TOTAL</b>	<b>135 910 Euros</b>

## Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

☞ Attribue les subventions 2020 aux associations et organismes divers, telles que proposées dans l'exposé du Maire.

☞ Autorise le Maire à signer avec le SOPCC Football et le SOPCC Basket, une convention définissant les droits et obligations de ces trois bénéficiaires, afin de permettre un meilleur suivi de ces fonds par la collectivité, conformément à la Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Pour copie certifiée conforme  
Pont de Chéruy, le 13 juillet 2020  
Le Maire,

